



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres			Qui ont pris part au vote
Afférents	Présents		
19	16	18	
Vote			
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0			
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :			
Et publication ou notification du :			

Séance ordinaire du 4 juillet 2022

L'An deux mil vingt-deux et le quatre du mois de Juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29 juin 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 29 juin 2022.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, DELSOL Sandrine, FRAYSSE Chantal, SAINT-AMON Violaine, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, TOURNIER Marielle. MM : BIDAU Patrick, BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, GODINEAU Laurent, JOUHANNEAU Alexandre, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Frédéric, LAFFITTE Philippe, THOLLON Stephen.

Excusés : Mme DELMAS Floriane, SICARD-MAUCLAIR Corinne. M. STEMMELEN Fredy

Procuration : Mme DELMAS Floriane à Mme SAINT-AMON Violaine, M. STEMMELEN Fredy à M. LAFFITTE Philippe.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur THOLLON Stephen a été nommé secrétaire de séance.

2022DEL032 – Budget Communal – 22300 – Décision modificative n°2

Afin de prendre en compte les dernières notifications et d'ajuster les crédits sur certains articles, il vous est proposé d'adopter la décision modificative budgétaire suivante :

SECTION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
023 (023) : Virement de la section de fonctionnement	16 144,00			
6218 (012) Autre personnel extérieur		5 000,00		
6450 (012) Charge de sécurité sociale		6 000,00		
65133 (65) Secours d'urgence		1 000,00		
65568 (65) Autres contributions		20 000,00		
6558 (65) Autres contributions obligatoires		10 000,00		
65731 (Etat)		1 000,00		
65 748 (65) Autres personnes de droit privé		5 000,00		
6618 (66) Intérêts des autres dettes		1 000,00		
681 (042) Dotation aux amortissements		5 000,00		
6419 (013) Remboursement sur rémunération				5 000,00
6459 (013) Remboursement sur charges sécurité				1 100,00
73111 (731) Impôts directs locaux				17 844,00
74111 (74) Dotation forfaitaire				3 074,00

741121 (74) Dotation de solidarité rurale				1 683,00
741127 (74) Dotation nationale de péréquation				2 391,00
74712 (74) Emplois d'avenir				6 000,00
74832 (74) Etat Compensation au titre contribution				764,00
TOTAL	16 144,00€	54 000,00€		37 856,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT		37 856,00€		37 856,00€
INVESTISSEMENT				
168758 (16) Autres groupements		6 000,00		
204182 (204) Bâtiments et installation		29 000,00		
2117 (21) Bois et forêts		3 000,00		
21538 (041) Autres réseaux		49 000,00		
2157 (21) Matériel et outillage technique		10 000,00		
2158 (21) Autres installations, matériels et outils		10 000,00		
2183 (21) Matériel informatique		5 000,00		
2184 (21) Matériel de bureau et mobilier		20 000,00		
2188 (21) Autres immobilisations		15 160,00		
231 (23) Immobilisations en cours		270 307,45		
276358 (041) Autres groupements		7 288,08		
021 (021) Virement de la section de fonctionnement			16 144,00	
024 (024) Produits de cession				250 000,00
1323 (13) Départements				53 486,45
13461 (13) DETR				73 125,00
168758 (041)				59 288,08
2804182 (040) Bâtiments et installations				5 000,00
TOTAL		424 755,53€	16 144,00€	440 899,53€
TOTAL INVESTISSEMENT		424 755,53€		424 755,53€

Avec cette modification le budget global s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	1 345 224,89€	1 345 224,89€
Section d'investissement	1 926 424,33€	1 926 424,33€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve la décision modificative budgétaire proposée,

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie le 05/07/2022

Le Maire,



Le secrétaire de mairie